

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues

Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	7
Présents	34	Absents non représentés :	6
VOTANTS			41

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des fêtes à Sorgues, le 24 octobre 2022, après convocation légale reçue le 18 octobre 2022, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. David BELLUCCI, M. Fulgencio BERNAL, Mme Carine BLANC TESTE, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, Mme Cindy CLOP, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Evelyne ESPENON, Mme Sylviane FERRARO, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Samuel MONTGERMONT, M. Marc MOSSÉ, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, Mme Valérie PEYRACHE, M. Bernard RIGEADE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Thierry ROUX, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, M. Gêrôme VIAU.

Etaient Absents représentés :

M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ), M. Cyrille GAILLARD (pouvoir donné à Mme Sylviane FERRARO), Mme Florence GUILLAUME (pouvoir donné à M. Patrice DE CAMARET), M. Christophe MOURGEON (pouvoir donné à M. Stéphane MICHEL), M. Guillaume PASCAL (pouvoir donné à Mme Aurélie DEVEZE), M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS), Mme Aurélie VERNHES (pouvoir donné à M. Laurent COMTAT).

Étaient Absents non représentés :

M. Jean BERARD, Mme Nadège BOISSIN, Mme Isabelle DUCRY, Mme Sandy GEIGER, Mme Christelle PEPIN, M. Jean-Claude RUSCELLI.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération : **M. Gêrôme VIAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Lancement du Plan Lumière et de la rénovation de l'éclairage public - Demande de financement auprès de la Banque des Territoire et du Département de Vaucluse

Madame Sylviane FERRARO, Vice-présidente expose à l'assemblée que la Communauté d'Agglomération est engagée depuis plusieurs années dans la transition énergétique du territoire, l'approbation prochaine de notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) doit nous permettre de mettre en œuvre un plan d'actions ambitieux et transversal de lutte contre le changement climatique et d'adaptation de notre territoire à ses effets. La rénovation de l'ensemble de notre parc d'éclairage public a été retenu comme une action prioritaire et constituera le premier budget d'investissement de notre collectivité pour les exercices budgétaires 2023/2024 (investissement de 6,5 Millions). Cette rénovation du parc d'éclairage public fait partie d'une stratégie plus large d'organisation et de gestion

raisonnée de notre éclairage public prenant en compte les enjeux énergétiques, environnementaux et de confort de l'utilisateur : le plan lumière.

Nos objectifs :

- Réduire de façon importante la consommation énergétique (réduction de la facture énergétique et de l'impact environnemental) ;
- Mettre le parc éclairage public en conformité avec la réglementation ;
- Améliorer le confort de l'utilisateur avec un éclairage plus juste, plus performant, plus uniforme et plus agréable avec une meilleure perception visuelle ;
- Réduire l'impact de la pollution lumineuse sur l'environnement.

Concrètement il s'agit de :

- Remplacement de l'organe de commande d'allumage et d'extinction par une horloge astronomique radio synchronisée, dans chaque armoire de commande ;
- Remplacement des luminaires lampe à décharge par des luminaires source LED sur 100% du parc intercommunal ;
- L'abaissement de puissance point par point et/ou extinction ;
- La mise en place d'un éclairage nuancé avec transition Blanc-Ambre dans les réservoirs de biodiversité majeurs (trame noire) ;
- A moyen terme (pas dans les travaux programmés à ce jour), possibilité de mise en place d'outils de pilotage intelligents permettant une gestion fine de l'éclairage (Gestion de la maintenance assistée par ordinateur Et/ou la pose de détecteur de présence).

Economie sur les consommations énergétiques visées : -65 %

Consommation actuelle totale : 5 291 175 kWh

Montant consommation actuelle totale : environ 1 063 208.70 euros TTC

ESTIMATIF DETAILLE DE LA DEPENSE

Le coût total prévisionnel de la dépense s'élève à 6 497 370,00 € HT soit 7 796 844,00

TTC

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Date de début des travaux : 1^{er} trimestre

Durée d'exécution : 2 ans (fin des travaux prévu dernier trimestre 2024)

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses totales : 6 497 370 € HT

Subvention Département « Plus en Avant » : 481 158,15 €

Dispositif Intracting Banques des Territoires : 5 600 000 €

Valorisation CEE : 416 211,85 €

L'Intracting est un dispositif financier innovant qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. La BDT accorde une avance remboursable à taux fixe dont l'échéancier de remboursement est calé sur les économies d'énergies. Ainsi, la collectivité engage son budget annuellement sans effort supplémentaire (ce sont les économies d'énergie qui financent les travaux).

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le : 4 novembre 2022

Affiché le : 4 novembre 2022

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LES SORGUES DU COMTAT

99_DE-084-2484.0293-20221024-DE24102022_

N° : DE/46/8.4/24.10.2022-6

Le Conseil communautaire,

Madame Sylviane FERRARO, Vice-présidente, entendue,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le lancement du plan lumière proposé dont la rénovation de l'éclairage public

AUTORISE le président ou en son absence un des Vice-Présidents, à solliciter un prêt « Intracting » pour un montant d'avance remboursable de 5 600 000 € auprès de la Banque des Territoires

AUTORISE le président ou en son absence un des Vice-Présidents, à solliciter une subvention auprès du département de Vaucluse au titre de l'appel à projets « Plus en Avant » pour un montant de 481 158,15 €

APPROUVE le plan de financement prévisionnel

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté D'Agglomération
Les Sorgues du Comtat**

Le Secrétaire de séance,

